



Programme de formation

Habilitation électrique B0-H0V exécutant

Objectif

- Acquérir les Compétence nécessaire pour la mise en place d'une habilitation électrique aux seins de l'entreprise
- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique
- Diriger en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans une zone comportant des risques électriques
- Exécuter en sécurité des opérations de manœuvre dans le respect de la norme NF C18-510

Durée

- 7 heures (1 journée)

Nombre de personnes

- Minimum 4 personnes
- Maximum 15 personnes

Délai d'accès

- Nombre minimum de stagiaire
- Accord de financement

Pré-requis

- Aucun

Cas de dispense

- Aucun

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités des acquis de la formation

- Validation par le formateur tous au long de la formation

Condition de validation

- Teste écrit.

Documentation

- Livré Stagiaire
- Attestation de fin de formation

Moyens pédagogiques

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Paper board

Date de session

- Nous contacter ou rendez-vous sur [www.alpes-
formations-conseils.fr](http://www.alpes-formations-conseils.fr)

Responsable pédagogique

- M. Jean-Karol DEGASPERI

Devis, renseignements et inscriptions

- Mail : afc.degasper@yahoo.fr

- Tel : 06.75.10.93.78

Suite de parcours ou débouchés

- Mail : afc.degasper@yahoo.fr
- Tel : 06.75.10.93.78

Programme

- Tronc Commun
 - Distinguer les grandeurs électriques, tels que courant, tension, etc...
 - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, etc..)
 - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
 - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
 - D'écrire le principe d'une habilitation
 - Donner la définition des symboles d'habilitation
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
 - Lister les prescriptions associées aux zones de travail
 - Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisation et repérages associés
 - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
 - D'écrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
 - D'écrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou incendie dans un environnement électrique
- Module exécutant de travaux d'ordre non électrique (B0-H0-HOV)
 - Nommer les acteurs concernés par les travaux
 - Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie
 - Appliquer les prescriptions
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée